

PROCES VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUIN 2023

PRESENTS : OMS Jean-Pierre, FABRE Pascale, GAU Monique, DA SILVA TEIXEIRA Mélanie, RAMOS DOS SANTOS José, CASSIGNOL Emanuelle, DA SILVA Antonio, FAU Patrick, OROSQUETTE Bénédicte, VILLARZEL Pierre-André

ABSENTS EXCUSES : OMS Grégory, CIANCIULLI Christophe, BIBET Jérôme

PROCURATIONS : Néant

Secrétaire de séance : GAU Monique

Date convocation du Conseil Municipal : 21 Juin 2023

**1 –Travaux placette Grand Rue : fin des travaux, inauguration, goudronnage
Route Départementale 206**

Les travaux sont finis, manque les arbres à planter. Compte tenu de la difficulté rencontrée d'avoir les arbres avec le fournisseur du marché de travaux, la commune les achètera hors marché. Voir peut-être des albizias.

La date de l'Inauguration sera fixée quand la commune aura les arbres, très probablement en Septembre.

Le goudronnage de la RD 206 est en cours par la COLAS. Un problème de circulation a été rencontré avec les bus scolaires mais ils ont pu être rapidement réglés.

Par ailleurs, Monsieur le Maire signale qu'il souhaite fermer proprement les encadrements de fenêtres qui donnent sur la placette car ce n'est pas très esthétique.

2 – Financement fonds vert rénovation énergétique foyer municipal : compte rendu rencontre avec Mme la Sous-Préfète

Rencontre de la commune avec Mme la Sous-Préfète, celle-ci s'est très bien passée, le dossier de la commune sera retenu au fonds vert en Septembre 2023.

3 – Réfection toiture chalet municipal

L'expert de Groupama est venu voir le bâtiment le 24 mai et a estimé le montant des dommages à 2 331, 32€. Voir si on réhabilite tout le toit pour un montant de 10 500€ HT ou si on ne fait que la partie endommagée soit 2 800€ HT. Un point de trésorerie va être fait afin de pouvoir décider.

4 – Aménagement bureau agents techniques

Déplacement de Mr le Maire avec Michel à Saint Jory (à côté de Toulouse) pour aller voir les bungalows. Devis reçus : 4 600€ HT d'une surface de 13m2 environ.

Attendre le résultat du point de trésorerie pour savoir si on peut faire ou pas.

5 - Point sur l'avancement du projet photovoltaïque « La Gardie »

Réunion à St Frichoux le 19 juin 2023. Le projet a bien avancé, le permis de construire va être déposé prochainement.

6 – Sinistre camion FRAIKIN AISSET sur la voie communale 8 de l'Etang

Réunion prévue en mairie et sur le terrain le mardi 11 juillet à 9h en présence des experts et des avocats de chaque partie.

7– Gestion des eaux pluviales et attribution fonds de compensation avec CAC

L'agglo propose aux communes de leur déléguer la gestion courante du patrimoine pluvial (réseaux enterrés et bassins). Si la commune accepte, la part exploitation soit 1 538€ sera reversé à la commune. Si la commune n'accepte pas la délégation, l'agglo gardera la somme de 1 538€.

Les travaux d'investissement sur le réseau pluvial enterré sont financés 50% par la commune et 50% par l'Agglo. La commune s'est positionnée sur les travaux de rénovation du pluvial du ruisseau du milieu.

Le conseil décide à l'unanimité des membres présents d'accepter la délégation de la gestion courante du patrimoine fluvial et autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à cette convention.

8 – Modification de la convention instruction autorisations urbanisme

Afin de simplifier les échanges avec le service ADS (urbanisme), Carcassonne Agglomération propose de signer les courriers du 1^{er} mois d'instruction pour le compte des communes. Pour cela, si la commune est d'accord, il faut : modifier la convention d'adhésion de la commune au service ADS et Monsieur le Maire doit prendre un arrêté de délégation de signature pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (pièces manquantes et notifications des délais).

Le Conseil est d'accord à l'unanimité.

9 – Compte rendu Conseil Ecole 3^{ème} trimestre 2022/2023

Emmanuelle CASSIGNOL a été présente à ce conseil.

Les écoles ont envoyé le compte rendu :

- Remerciements aux mairies,
- Demandes pour la rentrée prochaine : mettre quelques chaises supplémentaires au local refuge, achat de quelques tricycles pour la maternelle, revoir la porte du couloir de l'école primaire qui va sous le préau et la porte de la salle d'accueil de la maternelle qui ne fonctionnent pas bien.

10 - Marché des Producteurs de Pays du 8 juillet 2023 / Feu d'artifice / Animation musicale

Rencontre avec Mme BARREDA Jeanne de la Chambre d'Agriculture.

- Point sur le MPP du 8 juillet : 17 exposants inscrits, feu d'artifice autorisé et animation avec Cathy et Stéphanie en soirée. Demander à Cathy de faire l'animation du marché. La buvette du MPP sera tenue par le FFA.
- Foire de la pomme 2023 : un point a été fait sur les animations. Mme BARREDA informe la commune qu'elle peut prétendre à un financement du Conseil Départemental de l'Aude si elle justifie d'une animation en lien avec les productions locales / la sensibilisation à la bonne alimentation dans le cadre des plans alimentaires territoriaux. Contact avec Marion SMITH, diététicienne, pour une intervention sous forme d'ateliers culinaires.

A l'occasion de la 25^{ème} foire, prévoir peut-être de réaliser un film sur la commune avec une présentation du patrimoine, des cultures et de notre foire. Coût du film réalisé à RIEUX par l'Indépendant : 2 000€. Faire d'autres devis.

Par ailleurs, la problématique la plus importante cette année, c'est le petit train qui ne pourra certainement pas venir. Voir peut-être avec Carcassonne Agglo ou la mairie de Carcassonne ? Si pas de petit train, réfléchir à une autre attraction.

Concernant la buvette de la foire, celle-ci pourrait être tenue par le FFA (le leur demander).

11 – Repas du Conseil Municipal

Prévu au top du Roulier le Samedi 2 septembre à midi. Menu proposé à communiquer à tous les conseillers municipaux et employés communaux pour qu'ils puissent faire le choix des plats.

A l'occasion de ce repas, un cadeau sera remis à Alain à l'occasion de son départ en retraite le 1^{er} septembre 2023. En plus, remise des médailles du travail à Brigitte SOFFIATI (20 ans) et Françoise RODRIGUEZ (30 ans).

QUESTIONS DIVERSES

- Projet d'achat d'une lunette laser vitesse à la police pluri communale : le conseil est contre. La commune d'Aigues-Vives n'en bénéficiera pas.
- Maintenance informatique : résultat Audit Cité Connect a été reçu, quelques préconisations ont été faites et vues avec Vertical Sud. Un contrat de maintenance sera conclu avec Vertical Sud.
- Convention vétérinaire Clinique Salvavet de Carcassonne : Monsieur le Maire propose au Conseil de passer une convention avec la clinique vétérinaire afin de réguler la présence des chats sur la commune : Coût stérilisation d'un chat 37€, chatte 65€, plus tatouage sur l'oreille « S », juste pour indiquer que le chat est stérilisé.
- Travaux cours d'eau Canet/Badens/Aigues-Vives à venir.
- Foot loisirs d'Aigues-Vives : Mr le Maire verra Mr MONIE Christophe au sujet de la subvention 2023.
- Remplacement Epareuse : Régis DURAND vend la sienne 5000€, voir si on peut négocier.
- **Prochain CM fin Août ou début Septembre**

